CHAMBER OF COMMERCE LUXEMBOURG
POWERING BUSINESS

Luxembourg, le 31 octobre 2023

Objet : Projet de loi n°8224[1] portant sur la construction des extensions de la ligne de tramway à Luxembourg entre les stations Rout Bréck-Pafendall et Laangfur au Kirchberg et entre les stations Gare Centrale et Hollerich. (6382LNI)

Saisine : Ministre de la Mobilité et des Travaux publics
(23 mai 2023)

Avis de la Chambre de Commerce

Le projet de loi sous avis (ci-après le « Projet ») a pour objet d'autoriser la réalisation des travaux nécessaires à l'extension du tramway à Luxembourg-ville entre les stations Gare Centrale et Hollerich ainsi qu'entre les stations Rout Bréck-Pafendall et Laangfur dans le quartier du Kirchberg.

En bref

- La Chambre de Commerce accueille favorablement l'extension de la ligne de tramway, qui permettra de favoriser la mobilité durable au Luxembourg et de décongestionner les infrastructures routières et de transport.
- Après consultation de ses ressortissants, la Chambre de Commerce est en mesure d'approuver le projet de loi sous avis sous réserve de la prise en compte de ses remarques.

Considérations générales

Le Projet s'inscrit dans la stratégie nationale de mobilité durable « Modu 2.0 » de 2018, dont la finalité est de répondre aux défis de la mobilité au Luxembourg en décarbonant le transport. L'approche retenue est de favoriser les transports en commun et la mobilité douce. La stratégie vise à intégrer tous les modes de transport et favoriser les modes de déplacements multimodaux. La combinaison retenue pour décongestionner Luxembourg-Ville a été de favoriser les déplacements train-tram-bus, du fait de la performance de ces derniers, la rapidité de déplacement ainsi que la

[1] Lien vers le projet de loi sur le site de la Chambre des Députés

capacité élevée de passagers rendue possible. Le tramway est identifié dans ce contexte comme un maillon essentiel du réseau de transport de la Ville de Luxembourg.

« Modu 2.0 » a pour objectif, pour 2025, de réduire la congestion routière aux heures de pointe en transportant 20% de personnes de plus qu'en 2017. L'ensemble des projets Luxtram s'inscrivent par ailleurs dans le Plan national de mobilité 2035 en cherchant à augmenter de 40% la capacité des transports en commun par rapport à 2017.

Dans cette optique, des projets de développement du tram sont proposés, par étapes successives à horizon 2035, pour répondre aux besoins toujours croissants de mobilité :

1. L'axe Ouest/Est sera renforcé par l'extension du tramway depuis la Gare vers la Porte de Hollerich (« projet HO » ou « ligne HO ») et la création du tronçon CHL-Rout Bréck-Pafendall.

2. L'axe Sud/Nord sera consolidé par le développement de la ligne K2 sur le plateau du Kirchberg (« projet K2 ») et le déploiement du tram rapide vers Esch/Belval pour connecter les centres urbains de Luxembourg-ville et Esch-sur-Alzette.

3. Un second centre de remisage et de maintenance du tramway viendra consolider ces différents projets.

L'ensemble de la ligne HO devrait être fonctionnelle à horizon 2033. Elle sera embranchée à la ligne de tramway existante à hauteur de Rout Bréck-Pafendall. Elle traversera ensuite le Boulevard Konrad Adenauer, les quartiers de Laangfur et Kuebebierg pour rejoindre, via le Boulevard Pierre Frieden, le pôle d'échange Luxexpo.

Les sections qui font l'objet du Projet, à savoir la section Rout Bréck-Pafendall Laangfur et Gare Centrale - Hollerich, devraient être livrées entre le dernier semestre 2027 et le premier semestre 2028.

Eu égard au coût économique de la congestion routière, il est essentiel de faciliter la mobilité alternative afin d'inciter le plus grand nombre à adopter les transports en commun. Dans sa configuration actuelle, la ligne de tramway affiche des pics journaliers autour de 90.000 passagers, avec un cadencement en heures de pointe qui permet d'avoir une rame en circulation toutes les 4 minutes.

Il est essentiel d'assurer au plus grand nombre une mobilité fluide afin de continuer à attirer la main-d'œuvre nécessaire, dans un contexte européen et mondial d'accès aux talents. Ceci constitue en effet un élément fondamental pour une économie, afin de rester compétitive et d'assurer son développement.

Le prolongement de la ligne de tramway permettra de connecter à terme les différents pôles économiques et résidentiels de Luxembourg-ville. Les quartiers choisis pour ces extensions sont en effet en pleine expansion aussi bien via une croissance de l'offre de logements qu'en termes d'installation de nouvelles activités économiques.

Enfin, le tracé des lignes doit offrir un accès rapide aux principaux pôles d'activités de Luxembourg-ville, mais doit aussi permettre de développer l'offre de transport multimodal via la connexion au réseau des bus RGTR et ceux de la ville de Luxembourg, en parallèle de la création de pistes cyclables à proximité. Ce développement de l'offre de transport en commun et de mobilité

douce va donc permettre de réduire l'impact environnemental de la mobilité en diminuant l'utilisation de la voiture individuelle.

De façon générale, la Chambre de Commerce recommande de coupler cette extension du tram à une réflexion plus générale pour faciliter l'accès au réseau de tram au plus grand nombre. Ceci pourrait se faire d'une part en augmentant le nombre de parking relais à proximité du réseau de tram, et aussi en développant l'offre de transports en commun multimodale.

Eu égard au coût que représentent ces différentes extensions, la Chambre de Commerce invite à réfléchir en amont aux bénéfices attendus d'un tel projet ; ceci dans l'optique d'une bonne gestion des dépenses publiques.

* * *

Après consultation de ses ressortissants, la Chambre de Commerce est en mesure d'approuver le projet de loi sous avis sous réserve de la prise en compte de ses remarques.

LNI/DJI